

## AIDES AUX ETUDIANTS EN MEDECINE

Conseil de l'Ordre des Médecins de Saône et Loire. Avril 2016.

Etudiants de 1° cycle DFGSM 2 ET 3 : cours à la faculté.

Etudiants de 2° cycle DFASM 1, 2, 3 : Stages hospitaliers + cours à la faculté.

AIDE FINANCIERE	TRANSPORT	LOGEMENT	DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
<p><b>.CESP</b> (contrat engagement service public) : aide financière et accompagnement.                      .Destiné aux <b>étudiants de 1° et 2° cycle</b>.                      .<b>Montant</b> : jusqu'à 1200€brut/mois.                      .<b>Engagement</b> à exercer dans les « territoires fragiles ».                      .<b>Durée</b> : identique à la durée de versement, au moins 2 ans.</p>	<p>Destiné <b>aux stages</b> en cabinet, maison de santé,... hors CHU (&gt;15 km du domicile parental)                      Montant : <b>130€/mois</b></p>	<p>Pour les stages d'externes : contacter les mairies ou les sous-préfectures, mise à disposition de logements communaux.                      Contacter les hôpitaux locaux (internat ?)</p>	<p>Pour les étudiants <b>originaire du département de S et L</b>, de 1° ou 2° cycle, hors CESP, aide de <b>500€/mois</b>, sous condition de ressource familiale, pour <b>3 étudiants</b> par an, avec <b>engagement</b> d'installation en S et L en fin d'études.</p>
<p>ORGANISMES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>UFR</b> : nombre de contrats</li> <li>• <b>ARS</b> : qui signe le contrat</li> <li>• <b>CNG</b> : qui assure le paiement</li> </ul>	<p>Formulaire de l'<b>UFR</b>.</p>		<p>CONSEIL DEPARTEMENTAL.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• INSTALLEUNMEDECIN.COM</li> <li>• Mme C.ALIX , Département de S et L.</li> </ul>
<p>ADRESSES ET CONTACTS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• UFR</li> <li>• ARS</li> <li>• CNG</li> <li>• INSTALLEUNMEDECIN.COM</li> <li>• MAIRIES</li> <li>• CDOM 71.</li> </ul>	<p><b>A l'ARS de Bourgogne</b>                      Nadine PASSEREAU et Cécile AIT SALAH                      ars-bfc-accompagnement-ps@ars.sante.fr  <a href="http://www.franche-comte.paps.sante.fr">http://www.franche-comte.paps.sante.fr</a> .</p>	<p><b>CNG</b> :  <a href="http://www.cng.sante.fr/Access-reserve-liens-utiles.html">http://www.cng.sante.fr/Access-reserve-liens-utiles.html</a>  <b>Centre National de Gestion</b>                      Le Ponant B                      21 rue Leblanc                      75737 PARIS cedex 15</p>	<p><b>Département de Set L</b> : Clémence ALIX                      Chargée de mission « SIM71 »                      Espace Duhesme, 18 rue de Flacé.                      71 026 MACON Cedex 9                      Tel : 03 85 57 90, mail : « c.alix@cg71.fr »  <a href="http://www.installeunmedecin.com/le-dispositif/">http://www.installeunmedecin.com/le-dispositif/</a></p>

	<b>A l'UFR médecine</b> Bureau de la scolarité 03.80.39.33.06 <a href="http://sante.u-bourgogne.fr/scolarité/cesp.html">http://sante.u-bourgogne.fr/scolarité/cesp.html</a>		<b>Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de S et L</b> 6, carrefour de l'Europe. 71000 MACON Tel : 03 85 38 16 49 Contact : « saone-et-loire@71.medecin.fr »

\*\*\*\*\*

## **Contrat Engagement Service Public (CESP) Médecine / Odontologie**

**Dans le souci d'assurer une meilleure répartition des professionnels de santé sur le territoire et de garantir l'accès aux soins de tous, le ministère en charge de la santé a élaboré et mis en œuvre un ensemble de mesures incitatives : parmi elles, le contrat d'engagement de service public (CESP), avec l'objectif de fidéliser des jeunes médecins dans des spécialités et des lieux d'exercice fragiles où la continuité des soins est menacée.**

Souscrire un **CESP**, c'est percevoir une aide pour financer vos études et c'est aussi bénéficier d'un accompagnement individualisé durant toute la formation et d'un soutien au moment de l'installation ou de votre prise de fonctions.

Depuis la rentrée universitaire 2013-2014, ce dispositif a été étendu aux étudiants en odontologie.

.....

## **Le dispositif.**

Le Département de Saône-et-Loire a lancé en mars 2013 le dispositif **installeunmedecin.com**, à destination des étudiants en médecine, des professionnels de santé, des communes et intercommunalités.

Son objectif : faciliter le recrutement et l'installation des professionnels de santé en Saône-et-Loire, en proposant des mesures financières adaptées et un accompagnement personnalisé.

## **Le dispositif prévoit :**

1. Un accompagnement privilégié avec un interlocuteur unique : la mission SIM71 (Soutien aux installations médicales)

- pour les professionnels de santé : une aide précieuse à toutes les étapes de leur installation
- pour les étudiants : une aide pour élaborer leur futur projet d'installation
- pour les collectivités de Saône-et-Loire : un appui technique pour la réalisation de projets (maison de santé, cabinet médical, etc).

2. Des mesures financières pour tous :

- pour les professionnels de santé : un chèque à l'installation pour financer une partie des frais d'équipement et une aide au financement de cours de français médical
- pour les étudiants : deux bourses d'études
- pour les collectivités de Saône-et-Loire : une aide pour financer le recours à un cabinet de recrutement et une subvention pour la construction ou la rénovation de locaux médicaux.

Toute information sur : « **installeunmedecin.com** ».

\*\*\*\*\*

